

SAINT-MAURICE

INFO

NOV.
2020



HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

LA VILLE DOIT

ÊTRE AU CŒUR

DES DÉCISIONS

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19



Porter un masque



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans son mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Limiter au maximum
ses contacts sociaux
(6 maximum)



Tous les déplacements
sont interdits
(sauf dérogations)



Aérer les pièces
10 minutes, trois
fois par jour



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



Utiliser l'application
TousAntiCovid

Ça fait l'actu 4

Hommage 5

Ça fait l'actu 6

Grand angle 8

Ça fait l'actu 11

Portrait 14

Ça fait l'actu 15

Instants 16

Tribunes 18

Pharmacies 19

État civil 19

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.
55 rue du Mal Leclerc - Saint-Maurice
01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication -
Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Laure Lacour.

Photographes : Adobe Stock -
Service Communication - M. Génon.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8600.



www.ville-saint-maurice.com

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois.**

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉDITO

Notre pays est mis à rude épreuve. Nos valeurs sont mises à rude épreuve. Crise sanitaire, crise économique, attaques terroristes répétées, nous vivons des temps difficiles et l'avenir est incertain. Mais je veux vous adresser un message de confiance et d'espoir.

Vos élus et agents municipaux sont pleinement engagés dans la mise en œuvre des consignes sanitaires afin de vous aider à vivre au mieux cette nouvelle période. Faisons face, dans l'union et la solidarité, à la deuxième vague, encore plus redoutable, de la Covid-19. C'est indispensable pour limiter le nombre de victimes et de familles endeuillées et pour soutenir nos personnels soignants. C'est la condition pour nourrir l'espoir de jours meilleurs.

Notre anxiété est renforcée par les attentats dictés par le totalitarisme islamiste. Face aux horribles assassinats de Samuel Paty et des chrétiens de Nice, je veux exprimer, au nom de la Ville de Saint-Maurice, notre solidarité mais aussi notre indignation et notre révolte. Je veux exprimer notre détermination à préserver notre socle républicain, notre liberté d'expression, notre liberté d'enseigner, notre liberté religieuse, notre sécurité collective.

Ces combats, nous les mènerons, forts de nos convictions, avec fermeté et dans l'unité. Vous pouvez compter sur nous. Et nous savons pouvoir compter sur vous.

Dans ce contexte particulièrement difficile, Saint-Maurice est en deuil. Claudine Dahan, 1^{ère} maire-adjointe en charge de l'administration générale et du logement, nous a quittés ce 28 octobre. Elle s'est battue de longues années face à la maladie, sans jamais perdre son attention aux autres et son légendaire sourire. Claudine était une battante incomparable, également très présente dans la vie associative, notamment au service de la cause du Téléthon. Le soutien de sa famille, à laquelle j'adresse toutes nos condoléances et le témoignage de notre affection, et son activité dans la vie de Saint-Maurice lui ont donné la force de lutter avec un courage admirable.



Chère Claudine, tu nous as donné une belle leçon de vie et je tenais à t'en remercier, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et des Mauritiennes et des Mauritiens que tu as cotoyés et souvent aidés. Merci pour ta générosité. Nous t'aimons très fort.

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

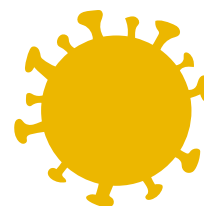
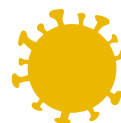
Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo





RECONFINEMENT : les mesures mises en place



Un nouveau confinement a été décrété par le Président de la République sur tout le territoire national jusqu'au 1^{er} décembre. Détails.

DÉPLACEMENTS

Tous les déplacements sont interdits, sauf :

- pour se rendre à son travail si le télétravail n'est pas possible,
- pour se rendre à un rendez-vous médical,
- pour porter assistance à un proche,
- pour faire ses courses, pratiquer une activité sportive individuelle en plein air ou pour prendre l'air, dans un rayon de 1 kilomètre de chez soi et dans une limite d'une heure,
- pour une convocation judiciaire ou administrative,
- pour la participation à des missions d'intérêt général.

Les déplacements d'une région à l'autre sont également interdits.

ATTESTATIONS

Une attestation de déplacement est nécessaire pour toute sortie du domicile.

L'attestation de déplacement dérogatoire, le justificatif de déplacement professionnel et le justificatif de déplacement scolaire sont téléchargeables sur <https://www.ville-saint-maurice.com/296/covid-19-toutes-les-informations-en-temps-reel.htm>

Elles peuvent également être générées de manière numérique

(<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19>) ou sur l'application *TousAntiCovid*.

CRÈCHES, ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- **Tous les établissements scolaires ainsi que les crèches restent ouverts, avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé.**
- Les activités périscolaires se poursuivent également.
- Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 6 ans.
- L'enseignement supérieur se fait à distance.

SERVICES PUBLICS

Les **administrations publiques** restent ouvertes.

COMMERCES

Sont ouverts (liste non exhaustive) : les commerces dit « essentiels » (commerces alimentaires, marchés), les pharmacies, les magasins de bricolage, les garages automobiles, les opticiens, les magasins d'équipement informatique, les banques, les services de poste...

RESTAURANTS ET BARS

Tous les bars et restaurants sont fermés. Néanmoins, certains ont mis en place un système de vente à emporter.

LIEUX CULTURELS

- Les **médiathèques** sont fermées mais un système de retrait est mis en place les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 13h.
- Les **ateliers culturels** sont suspendus.
- Le **conservatoire** et le **Théâtre du Val d'Osne** sont fermés. Les spectacles de *Sandrine Sarroche* et *Le Misanthrope* sont suspendus.

STATIONNEMENT

Le stationnement reste payant.

CÉRÉMONIES

Le **nombre de participants est limité** à 6 personnes pour les mariages et à 30 personnes pour les enterrements.

VISITES DANS LES EHPAD

Les visites sont autorisées avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

PARCS ET JARDINS

Les parcs et jardins restent ouverts.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert aux horaires habituels.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Centre sportif et le Verseau sont fermés au public. Ils continuent néanmoins d'accueillir les scolaires.

HOMMAGE À Claudine Dahan

Claudine Dahan, 1^{ère} maire-adjointe en charge du logement et des affaires générales est décédée le 28 octobre à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie.

Née à Clichy le 14 décembre 1949, Claudine Dahan a grandi à Levallois-Perret. Elle rencontre André en 1970 qu'elle épouse en 1972. Le couple s'installe à Joinville-le-Pont pendant 15 ans avant d'emménager en 1988 à Saint-Maurice dans le quartier Panoramis.

Claudine débute sa carrière professionnelle comme cheffe d'entreprise dans le stylisme après des études de couturière. Puis intègre une agence immobilière où elle effectue toute sa carrière (35 ans).

Elle rejoint la liste de Christian Cambon en 2008 en tant que conseillère municipale puis devient adjointe au maire en 2014. Elle exerçait les fonctions de 1^{ère} maire-adjointe au sein du Conseil municipal élu en mars 2020. Ses délégations au logement et aux affaires générales lui tenaient particulièrement à cœur. Éluée dévouée au service public et attachée à sa commune, Claudine était toujours à l'écoute des Mauritiens et des Mauritiennes.

Son engagement était également associatif et caritatif. Pendant de nombreuses années elle s'est impliquée pour le Téléthon dont elle a été la trésorière.

Le Conseil municipal et le personnel communal adressent leurs sincères condoléances à son mari André, à sa fille Alexandra et à son petit-fils Joshua qu'elle aimait tant.

Claudine a rendu d'innombrables services à la population, fait preuve de beaucoup d'attention et de compréhension en tant qu'élue en charge de l'administration générale et du logement ! Impressionnante de courage et d'abnégation face à la maladie, elle nous a donné une belle leçon de vie. Drôle, taquine et enjouée, jamais plaintive, Claudine nous rendait la vie plus douce, elle qui souffrait tant en silence. Claudine, nous t'aimons très fort.

Igor Semo

Claudine, c'était une belle personne, de celles qui marquent votre vie quand vous avez la chance de les rencontrer. Toujours attentive aux autres, elle rayonnait de joie et d'envie de vivre, taillant avec pudeur le drame qu'elle vivait. Je l'avais sollicitée pour entrer au Conseil municipal en 2008. Devenue maire-adjointe en charge du logement, elle savait être à l'écoute de chacun, se battant pour chaque dossier. C'est une grande dame qui s'en va, nous laissant dans la peine. Ton sourire, Claudine, restera longtemps dans notre cœur.

Christian Cambon



Nous remercions très sincèrement l'ensemble des Mauritiens et des Mauritiennes pour leur soutien, affection et amitié en ces moments douloureux.

Alexandra, fille de Claudine Dahan

Un registre de condoléances est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

ÉLECTION

IGOR SEMO ÉLU vice-président de l'APVF



L'Association des Petites Villes de France (APVF) regroupe 1 200 villes, dont la population varie entre 2 500 et 25 000 habitants, afin de faire entendre leurs voix à tous les niveaux de l'administration et des institutions.

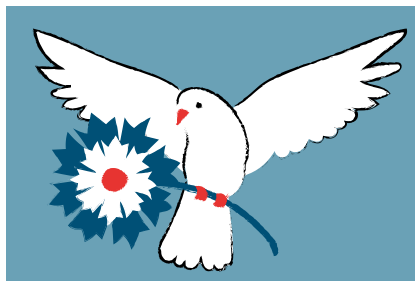
Jusqu'à présent administrateur, notre Maire, Igor Semo, a été élu vice-président de l'APVF lors de l'Assemblée Générale du 22 octobre dernier.

Cette association donne accès à un réseau, à des échanges et des expertises spécifiques aux petites villes, tant pour les élus, que pour leurs services. Elle a établi, depuis près de 30 ans, un dialogue permanent avec les pouvoirs publics sur les sujets impactant la gestion publique locale. Elle valorise les petites villes sur le plan médiatique via des conférences de presse, la mise en relation avec les journalistes et des prises de position publiques relayées dans la presse.

Un atout pour notre ville et ses 14 153 habitants !

COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE : une cérémonie restreinte



En raison du reconfinement, la cérémonie de commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 se tiendra à huis clos.

Traditionnellement célébrée en commun avec la Ville de Charenton-le-Pont, la commémoration aura lieu cette année en comité restreint à quelques élus. La cérémonie du mercredi 11 novembre 2020 ne sera pas ouverte au public devant resté confiné.

Un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux morts place Charles de Gaulle. La messe « Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres » est annulée.

Le 11 novembre 1918, l'Armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale est signé à Rethondes dans la forêt de Compiègne. Avec la disparition en 2008 du dernier Poilu, il ne s'agit plus de célébrer la victoire mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen.

ÉCOLOGIE

CLÔTURE DU DÉFI Familles zéro déchet



En raison de la crise sanitaire, la Ville de Saint-Maurice, le territoire Paris Est Marne & Bois et Eco citoyen ont décidé de clore cette première édition du défi «Familles zéro déchet».

Malgré la volonté de poursuivre les ateliers en vidéo conférence dans un premier temps, il s'avère que la Covid-19 a sérieusement bouleversé la dynamique du défi auprès des familles participantes et rendu l'organisation des rencontres difficile. Les mesures de distanciation physique les rendant très compliqués, et par principe de précaution, les 2 derniers ateliers initialement prévus en octobre et novembre ont été annulés.

Une seconde édition du défi sera proposée quand la situation sera plus propice. Merci à tous pour votre participation et pour votre compréhension. **Même sans défi, ensemble, continuons notre démarche éco-citoyenne et réduisons nos déchets pour une planète plus saine !**

Lionel Bruent, nouveau Directeur DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PRÉVENTION

Le Saint-Maurice Info est allé à la rencontre de notre nouveau Directeur de la sécurité publique et de la prévention. Lionel Bruent a pris ses fonctions cet été au sein de notre Police municipale. Interview.



PARLEZ-NOUS DE VOTRE PARCOURS

J'ai débuté ma carrière à Meaux il y a plus de 26 ans en tant que responsable de brigade puis adjoint au chef de poste. J'ai ensuite travaillé seul dans une commune de 1 500 habitants afin d'acquérir les compétences dans les domaines de la police particulière (funéraire, de l'urbanisme, des débits de boissons...). En 2003, je suis devenu responsable de service dans une commune de près de 6 000 habitants. Puis, après avoir pris le grade de chef de service, j'ai intégré la Police municipale d'une commune de l'Oise de 15 000 habitants. Le service comptait plus de 20 agents et fonctionnait 24h/24, 7j/7. Je suis ensuite parti dans le 93, pour une commune de plus de 30 000 habitants, où il m'a été confié la Direction de la Police municipale qui comptait plus de 50 agents.

POURQUOI SAINT-MAURICE ?

J'avais entendu que la Ville recherchait son Directeur de la Sécurité

publique et de la prévention. Et je me suis dit : « Pourquoi pas ? ». Je connais Saint-Maurice pour y être venu étant jeune. J'avais gardé en mémoire une image d'une ville fleurie où il faisait bon vivre. J'ai donc tout naturellement postulé.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LE SERVICE ?

- Tout d'abord **répondre aux sollicitations, aux doléances des Mauritiens**, et ce, de manière automatique et rapide avec la mise en place d'une nouvelle façon de travailler, plus près de la population.
- **Recruter rapidement de nouveaux agents** et ainsi offrir le service de Police municipale que les Mauritiens attendent, un service moderne avec des agents formés et équipés.
- **Coordonner le CLSPD** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
- **Étendre le système de vidéo-protection.**

OÙ EN EST LE DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION DE SAINT-MAURICE ?

Le réseau comporte 70 caméras dont 50 sur la voie publique. D'ici à la fin de l'année 2020, **quatre nouvelles caméras seront installées** : dans le parking de l'abreuvoir, sur la place Erlenbach, dans l'impasse Viacroze et sur la place Curtarolo.

En 2021, également quatre caméras sont prévues : à l'angle de l'avenue de Gravelle et de l'avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny, rue du Maréchal Leclerc (face au CFA Aforpa), au carrefour des Canadiens et rue du Maréchal Leclerc et au niveau de la Maison de la Petite Enfance.

Cette extension du système améliorera le maillage territorial, afin d'avoir une meilleure sécurisation de la voie publique dans un objectif de prévention et pour résoudre les faits de délinquance.

PROJET DE RESTRUCTURATION des Hôpitaux de Saint-Maurice

Les Hôpitaux de Saint-Maurice regroupent depuis 2011 l'Hôpital National et l'Hôpital Esquirol. Cet établissement hospitalier départemental, situé au cœur de notre ville, souhaite moderniser son parcours de soin en cédant la partie sud du site Esquirol. Ce dossier sensible a fait l'objet d'un vœu voté à l'unanimité lors du dernier Conseil municipal. Explications.

RAPPEL HISTORIQUE

Les Hôpitaux regroupent deux établissements historiques : l'Asile national des convalescents et l'hôpital Esquirol.

L'Asile est construit sous l'impulsion de Napoléon III dans le cadre des grands travaux de rénovation confiés au préfet Hausmann à partir de 1853. Il ouvre en 1857 et connaît immédiatement un grand succès. L'établissement est destiné en priorité aux ouvriers qui travaillent sur les chantiers de la rénovation de Paris. En 1992, l'établissement prend le nom d'Hôpital National de Saint-Maurice.

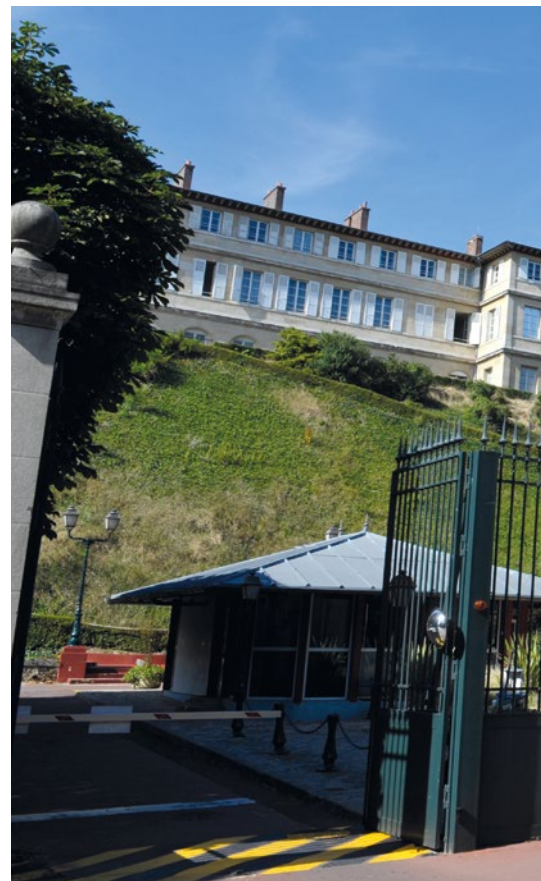
L'hôpital Esquirol est envisagé dès 1641 lorsque Sébastien Leblanc, alors conseiller du roi Louis XIII, fait donation aux frères de la Charité d'un terrain avec maisons, afin d'y accueillir et d'y soigner les malades les plus pauvres. En 1645, un premier hospice de 7 lits est ouvert à destination des pauvres et des insensés. En 1720, l'hospice héberge entre autres des malades mentaux, des « polissons » coupables de libertinage ou de mauvaise conduite

ou des « réclusionnaires ». Il ferme ses portes en 1792, suite à la suppression des ordres religieux puis rouvre en 1797. En 1825, Jean-Étienne-Dominique Esquirol, médecin-chef de l'asile, contribue au développement de techniques qui considèrent le malade comme un individu à isoler pour mieux le soigner.

Le bâtiment actuel est une construction symétrique et régulière avec une masse imposante qui doit favoriser le « repos de l'esprit ». L'édifice, orienté vers le sud, à flanc de coteau et dépourvu d'étages élevés, est réalisé par l'architecte Émile Gilbert entre 1838 et 1886. Le bâtiment est devenu le prototype de l'architecture asilaire. Le style néo-classique de l'édifice démontre l'intérêt de l'époque pour le monumental. Il est aussi fortement marqué par la Renaissance italienne et les grandes villas romaines de l'époque d'Auguste. Aujourd'hui, il est classé aux monuments historiques.

ACTIVITÉ ACTUELLE DE L'HÔPITAL ESQUIROL

Cette structure comporte un service de psychiatrie générale et un service



de pédopsychiatrie. Les unités d'hospitalisation présentes sur le site prennent en charge des adultes nécessitant une hospitalisation pour des soins continus.

PROJET DE RESTRUCTURATION

Dans le cadre de la modernisation du parcours de soin et de la création des groupements hospitaliers de territoire, les Hôpitaux de Saint-Maurice envisagent de restructurer leur patrimoine.

Une parcelle de 6 hectares sur 30 (dont 23 000 m² de bâtiments) située sur le site Esquirol pourrait être cédée.



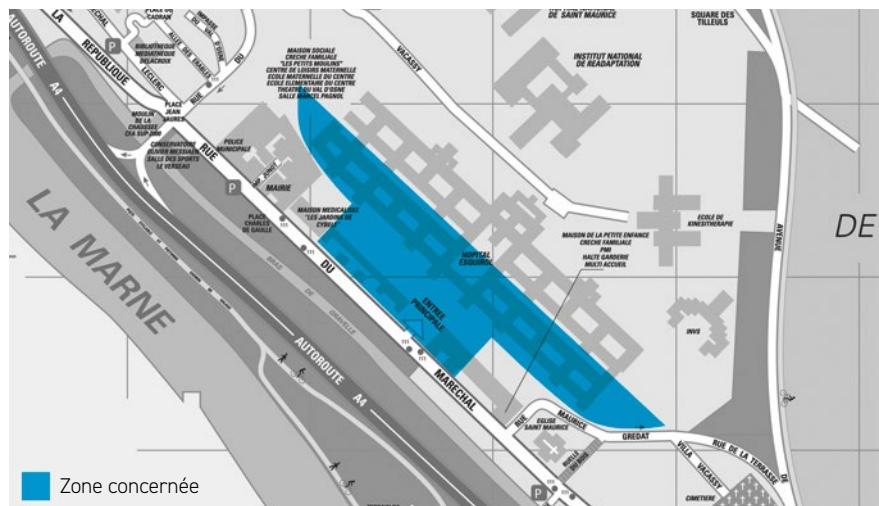
LA POSITION DE LA VILLE

Le devenir des Hôpitaux de Saint-Maurice est un enjeu majeur pour la prochaine décennie. Nous sommes conscients de la nécessité d'une modernisation afin d'améliorer l'accompagnement des patients et les conditions de travail des personnels soignants. Mais la Ville doit être au cœur du projet en cas de reconversion d'Esquirol en logements. Les impacts sur les services et les équipements publics (crèches, écoles, mobilité, espaces verts, préservation du patrimoine...) sont considérables. Forte de ses compétences en urbanisme, la Ville entend maîtriser un tel projet de reconversion qui ne peut dépendre du meilleur prix offert par un promoteur immobilier aux Hôpitaux. Unanime, le Conseil municipal a tenu à le rappeler avec force. Ouverture au dialogue et détermination à défendre les intérêts des habitants sont nos lignes directrices.

Igor Semo

Cette dernière inclut le bâtiment des communs, les bâtiments A et D, la cour d'honneur, la crèche, les voiries et les espaces verts qui les entourent.

Le but de la direction des Hôpitaux est de regrouper l'ensemble de l'offre de soins sur le site de l'Hôpital national en libérant les locaux au sud, mais aussi la construction d'un bâtiment neuf pour la psychiatrie, au nord. La cession à des promoteurs immobiliers financerait cette opération.



Le Conseil municipal, lors de sa séance du 15 octobre 2020, a voté un vœu à l'unanimité relatif à l'avenir des Hôpitaux de Saint-Maurice.

CONSIDÉRANT :

- que les Hôpitaux de Saint-Maurice, selon une information parue dans la presse spécialisée et confirmée par la direction de cet établissement, **envisagent de céder une part conséquente de leur patrimoine** foncier – 6 ha dans la partie sud de l'ex hôpital Esquirol – dans le cadre de la réalisation d'importants investissements liés à leurs missions de santé publique,
- que le **Plan Local d'Urbanisme** – et tout particulièrement une de ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) – confirme la volonté de la Ville de Saint-Maurice de « *conforter le rayonnement des Hôpitaux de Saint-Maurice, constituant un équipement d'envergure régionale. (...) d'affirmer leur vocation – en permettant des évolutions du bâti nécessaire à leur fonctionnement – tout en maintenant les éléments constitutifs de leur prestige* »,
- que l'Hôpital Esquirol, **classé aux monuments historiques**, est un édifice remarquable qu'il convient de protéger comme partie intégrante de notre patrimoine et qu'il est donc exclu d'y porter la moindre atteinte,
- le risque que la cession envisagée ferait peser sur la ville, son organisation et ses services publics, si elle devait aboutir unilatéralement, sans concertation préalable et sans prise en compte de ses priorités,
- en effet, **qu'une évolution urbaine de cette ampleur ne peut relever que de la responsabilité du Conseil municipal**, seul en charge de l'ensemble de ces aspects, et que la dimension financière de l'opération ne doit en aucun cas en être la seule priorité,
- à ce titre qu'indépendamment de la cession envisagée, les autres volets du projet ne peuvent aboutir sans qu'une modification et/ou une révision du PLU

n'intervienne(nt) d'une part, que les Architectes des Bâtiments de France et la DRAC ne les approuvent à leur tour d'autre part.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- réaffirme son **attachement au maintien intégral de l'activité hospitalière** telle qu'elle existe aujourd'hui au sein des Hôpitaux de Saint-Maurice et demande que soit étudiée, préalablement à toute décision de cession, toute alternative à la mutation envisagée d'une partie de leur patrimoine foncier.
- réaffirme sa volonté que la **qualité architecturale et historique des bâtiments soit absolument préservée**.
- prend, néanmoins, **acte de la nécessité pour les Hôpitaux de Saint-Maurice de réaliser d'indispensables travaux de rénovation**, de mises aux normes, voire d'extension de services afin de pérenniser leurs activités, en particulier en matière de psychiatrie, et d'améliorer la qualité de l'accueil des patients et du personnel soignant, conditions sine qua non au maintien durable de leur implantation et de leur activité dans notre commune,
- Demande **que la Ville de Saint-Maurice co-préside le comité de pilotage** qui sera constitué afin d'être ainsi associée à toutes les initiatives, toutes les études et toutes les décisions attachées à ce projet des Hôpitaux de Saint-Maurice.
- Demande instamment aux acteurs de ce projet, Hôpitaux de Saint-Maurice et autorités de tutelle, de ne retenir aucune option, **de ne prendre aucune décision qui serait contraire aux intérêts de la Ville et de ses habitants** tels qu'ils seront exprimés par la commune et sans son accord formel.

CHRISTIAN CAMBON RÉÉLU

à la Présidence de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces Armées



Le 27 septembre 2020, les élections sénatoriales ont renouvelé pour moitié les membres du Sénat. L'exécutif des différentes commissions a donc dû être également renouvelé. Le 7 octobre, Christian Cambon, notre Sénateur, Conseiller municipal et Maire honoraire de Saint-Maurice, a été réélu à l'unanimité à la tête de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces Armées. Saluons ce consensus tous bords confondus, symbole de la confiance que ses pairs lui confèrent.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, PRÉSENTEZ-NOUS LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

C'est l'une des 7 commissions permanentes du Sénat. Elle est composée de 49 sénateurs et **suit les questions de politique étrangère et de défense**. Elle se réunit chaque semaine, le mercredi matin. Son ordre du jour est fonction de l'actualité internationale et du calendrier législatif.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

La commission exerce une triple mission : législative, d'information et de contrôle, et diplomatique.

Le travail législatif s'articule autour des projets de loi autorisant la ratification de traités et accords internationaux, comme par exemple, l'accord de Paris sur le climat, des projets de loi de politique étrangère et l'examen et le vote du budget.

Le travail d'information et de contrôle :

La commission débat périodiquement en séance publique sur les orientations de la politique étrangère française. Elle organise également de nombreuses auditions des ministres sur leurs projets de loi et interroge le chef d'état-major des armées ou encore des spécialistes sur des questions précises comme la santé par exemple. Elle envoie aussi des délégations sur le terrain (au Mali avec l'opération Barkhane ou à l'Assemblée Générale des Nations Unies). La commission réalise enfin des rapports d'information et contrôle les moyens budgétaires consacrés à la défense militaire.

Le rôle diplomatique :

La commission est amenée à recevoir fréquemment des responsables d'organisations internationales, de gouvernements ou de parlements étrangers. Elle entretient des relations régulières avec les commissions homologues des autres

parlements de l'Union européenne et avec le Parlement européen.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS QUI ATTENDENT LA COMMISSION DANS LES MOIS À VENIR ?

Même si la crise sanitaire handicape l'organisation de notre travail, la Commission commence l'examen du budget 2021 pour les Affaires étrangères et pour la Défense. Notre objectif est de renforcer nos forces Armées pour mieux assurer notre sécurité. Mais aussi de développer le rayonnement et l'influence de notre pays dans le monde, à travers nos ambassades et nos établissements culturels et d'enseignement. C'est une mission lourde mais exaltante, que je suis fier, avec mes collègues, d'exercer au nom de nos concitoyens.

Pour suivre l'actualité de votre Sénateur : www.facebook.com/senateur.christian.cambon

HOMMAGE

CHRISTIANE BOUILLARD est décédée



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Christiane Bouillard, ancienne élue de Saint-Maurice, le 6 octobre dans sa 76^e année.

Habitante du quartier Panoramis, au moment de sa retraite de cadre à la CPAM de Paris, Christiane avait proposé son aide à la mairie de Saint-Maurice et était devenue rapidement très active sur le plan associatif. Secrétaire générale de l'épicerie solidaire *Le Petit plus* et bénévole de l'Association Générale des Familles, elle donnait aussi de son temps pour le soutien scolaire qu'elle a assuré pendant de nombreuses années. Elle recevra la médaille de la Ville pour son dévouement.

Conseillère municipale de 2008 à 2014, Christiane était également membre du Centre Communal d'Action Sociale au sein de la commission gérontologie.

La Ville présente ses sincères condoléances à ses proches.

PETITE ENFANCE

ASSISTANTE MATERNELLE, une professionnelle pour vos enfants



Souvent appelée nounou, la profession est occupée à 99% par des femmes. Les assistantes maternelles exercent une profession qui requiert de nombreuses compétences : patience, pédagogie, sécurité...

Pour exercer, il faut obtenir un agrément délivré pour 5 ans par les services départementaux de la PMI. Il atteste que toutes les conditions sont réunies pour accueillir l'enfant (hygiène, sécurité des locaux, matériel nécessaire, équilibre psychologique). Il est possible de garder 2 enfants mais une dérogation peut être accordée pour en garder 3 ou 4 maximum.

À Saint-Maurice, les assistantes maternelles peuvent rejoindre la crèche familiale ou le Relais des Assistantes Maternelles et leurs espaces de rencontre, de jeux et d'éveil.

Actuellement la Ville recrute, si vous souhaitez les rejoindre, envoyez cv et lettre de motivation à ressources.humaines@ville-saint-maurice.fr

PATRIMOINE

ARCHIVE DU MOIS Le cinéma chez soi



Le service archives-documentation vous propose dans cette nouvelle rubrique de découvrir des pièces remarquables conservées dans le magasin communal.

Le Pathé-baby est le plus ancien format amateur de projecteur. Lancé en 1922 par Charles Pathé, il est capable de projeter des films courts conditionnés dans une cartouche métallique qui contenait une bande de pellicule dite ininflammable.

L'idée de départ est de pouvoir vendre les films tournés dans les studios Pathé et ainsi faire entrer le 7^e art dans les foyers. Pour ce faire, il est demandé à une société de concevoir un appareil familial à un prix peu onéreux et simple d'utilisation. Le projecteur permet de diffuser des versions raccourcies des films.

Lancé à l'occasion des fêtes de fin d'année, plusieurs milliers d'exemplaires sont mis sur le marché avec un catalogue d'une centaine de films disponibles.

LA VILLE MOBILISÉE contre le harcèlement scolaire



Selon le rapport de l'Unicef, près d'un élève sur dix est victime de harcèlement à l'école. Derrière ces chiffres, ce sont des milliers d'enfants et d'adolescents qui souffrent, le plus souvent en silence, subissant quolibets, brimades ou violences physiques et psychologiques. Le harcèlement peut être partout : dans la cour de l'école, dans les couloirs, à la cantine ou encore sur Internet. Pour prévenir ce fléau, la Ville s'est mobilisée et a lancé des actions de prévention et de sensibilisation à destination des enfants de Saint-Maurice.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

- Une **BD** a été réalisée par le Conseil Municipal des Enfants en partenariat avec la Direction de la communication de la Ville. La BD a été distribuée le 5 novembre aux élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.
- Des **affiches** « Non au harcèlement à l'école » sont diffusées dans les classes.
- Un **atelier de confection de rubans verts**, symbole de la lutte contre le harcèlement, a été organisé dans les centres de loisirs pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont par la suite porté leur ruban signe de leur implication dans ce projet.
- Une **vidéo** a été réalisée par les enfants des centres de loisirs afin de dénoncer les pratiques et les conséquences du harcèlement et du cyber harcèlement. Cette dernière a été diffusée sur le site et la page facebook de la Ville.
- Un **débat** a été organisé à la Maison des Jeunes Delacroix.



Création de rubans verts



Tournage d'une vidéo de sensibilisation



Réalisation d'une BD



PORTRAIT

JIMMY VICAUT

Champion d'athlétisme

Ce mois-ci nous vous présentons un immense sportif mauritien, médaillé olympique au 4x100 mètres, recordman d'Europe du 100 mètres. Rencontre.

© Little Shao

Jimmy Vicaut est né le 27 février 1992 à Bondy. Il débute l'athlétisme à l'âge de dix ans et se spécialise rapidement dans les épreuves de sprint. En 2009, à 17 ans, il intègre le prestigieux Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, l'INSEP, dans le Bois de Vincennes, qui prépare les plus grands champions français. À l'âge de 19 ans, il devient le 2^e plus jeune sprinteur de l'histoire à atteindre la finale des championnats du monde sur 100 mètres ! Lors des mêmes championnats, il est sacré vice-champion du monde du relais 4x100 mètres. Aux Jeux olympiques de 2012, toujours sur relais, il remporte la médaille de bronze. Depuis 2015, il détient le record de France du 100 mètres avec un temps de 9'86 et le co-record d'Europe.

Après 11 ans passés à l'INSEP, en 2019, il décide d'aller s'entraîner aux États-Unis. Il alterne désormais son temps entre Saint-Maurice, en famille, et la Floride pour l'entraînement. *Le cadre de vie à Saint-Maurice est assez plaisant pour une jeune famille active qui souhaite s'éloigner du « vacarme » parisien et sa proximité de l'INSEP est assez confortable. J'y vis de superbes moments en famille et en particulier avec mon fils de 2 ans, chaque sortie dans le quartier est comme une nouvelle aventure pour lui.*

Cette année, particulière en raison de la pandémie et l'annulation des grands événements sportifs dont les Championnats d'Europe à Paris et les Jeux Olympique de Tokyo, Jimmy a effectué une seule course de toute la saison

2019/2020. Un coup dur pour l'athlète qui prépare ses Jeux depuis 4 ans. *Le sport, c'est mon métier et mon gagne-pain. Cette situation est très compliquée à vivre pour les sportifs professionnels. La préparation des Jeux Olympiques s'étale sur un cycle de 4 ans. Pour de nombreux sportifs, c'est la seule période où leur discipline est mise en valeur. C'est l'occasion idéale pour briller et saisir des opportunités pour la suite. D'un autre côté, l'arrêt des événements est justifié, il fallait stopper la propagation du virus par tous les moyens. Avant tout, nous devons prendre nos précautions face au Covid-19.*

Souhaitons-lui bonne chance pour les JO de Tokyo, reportés à l'an prochain. Tous les Mauritiens et les Français seront derrière lui !

« Pour sa quête de performance, un sportif de haut niveau a besoin de construire autour de lui un environnement favorable à son épanouissement. Et c'est une chose que j'ai réussi à accomplir en installant mon cocon familial à Saint-Maurice. »

VIE MUNICIPALE Conseil municipal du 15 octobre 2020



MOUVEMENT

Patricia Richard, conseillère municipale sur la liste *Union pour Saint-Maurice*, a remis au Maire sa démission pour raisons personnelles et professionnelles. Elle est remplacée par **Natacha Morali**, pharmacienne et habitante du quartier du Pont. Sa délégation à la commission de sécurité des établissements recevant du public (ERP) est attribuée à **Pascale Fresne**.

Cette commission examine, contrôle, propose ou donne des avis aux autorités sur les conditions d'application des textes réglementaires, les prescriptions à imposer et, le cas échéant, les sanctions.

Les principaux contrôles concernent les dispositifs permettant de réduire les risques d'incendie, d'éviter la propagation du feu et des fumées, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours.

SOLIDARITÉ

Le Conseil municipal a témoigné sa solidarité envers les Alpes Maritimes, Beyrouth et les populations civiles du Haut-Karabagh en attribuant des subventions exceptionnelles.

Suite à la tempête Alex qui a durement touché début octobre, le Département des Alpes-Maritimes et entraîné un bilan humain et matériel tragique, la Ville attribue une **subvention de 10 000 € afin d'aider les habitants des vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée.**

Suite à la double explosion qui a frappé Beyrouth le 4 août dernier, la commune, sous l'égide de la Région Île-de-France, vient en aide aux Libanais, en participant aux efforts de reconstruction de la ville, en lien avec l'ONG ACTED en votant une **subvention exceptionnelle de 5 000 €.**

Suite aux violents combats qui ont débuté fin septembre dans la région du Haut-Karabagh et afin de venir en aide à la population, la somme de **5 000 € a été votée en faveur du Fonds Arménien de France.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les panneaux d'affichage administratif ou le site internet de la Ville.

PROCHAIN CONSEIL

Début décembre à huis clos à l'Espace Delacroix.

NOËL des seniors

Pour les fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maurice offre aux plus de 65 ans un colis de Noël. Cette année, en raison du contexte sanitaire, le traditionnel déjeuner à l'Espace Delacroix est annulé.

Le colis est à retirer salle Marcel Pagnol (impasse Junot, à côté de la mairie). Port du masque obligatoire.

Attention ! Jour de retrait de votre colis en fonction de la première lettre de votre nom de famille.

Lundi 14 décembre : noms commençant par les lettres de A à H - mardi 15 : de I à P et mercredi 16 : de Q à Z de 9h à 11h30 ou 14h à 16h.

Pour la sécurité de tous et pour respecter les gestes barrières, nous vous demandons de bien respecter le jour de distribution qui est attribué à votre nom de famille. Aucune dérogation ne sera accordée. Merci pour votre compréhension.

Coupon réponse à retourner **avant le lundi 4 décembre** à la Direction des Solidarités - Hôtel de Ville - 55 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice.

MADAME

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Tél. : _____

MONSIEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Tél. : _____

Adresse : _____

La nouvelle saison du TVO s'est ouverte en prenant en compte la crise sanitaire. Lavage des mains à l'entrée, espacement des groupes, port du masque pendant tout le spectacle, sortie des spectateurs par rangée... l'équipe du théâtre a mis en place une série de mesures afin que le spectacle puisse continuer. La compagnie *Cinq de cœur*, un groupe vocal a cappella, a partagé sa bonne humeur et son entrain samedi 10 octobre. Cela fait du bien !

Suite à la mise en place du confinement, les représentations au théâtre du Val d'Osne sont suspendues.



Le quartier du Plateau a accueilli mi octobre et pendant 3 jours le tournage d'une série policière de Tf1, *Rebecca*, avec, entre autres, Anne Marivin, Patrick Timsit, Benjamin Biolay et Clotilde Courau. Une équipe de 40 techniciens a recréé un arrêt de bus rue Eugène Delacroix, installé sa cantine dans le square du Val d'Osne et tourné les scènes d'intérieur dans un appartement de la rue Damalix. Le tournage a intéressé de nombreux habitants et un groupe d'élèves de CM2 a eu la chance d'échanger avec les professionnels et d'assister au tournage d'une scène. Une expérience inédite !



MOBILISÉS CONTRE LE CANCER

Dans le cadre de la 27^e campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, Octobre rose, l'Association Générale des Familles, STM Street Art et de nombreux élus ont occupé le stand des associations au marché Émile Bertrand dimanche 11 octobre. Afin de récolter des fonds pour l'Institut Curie, ils ont vendu des bracelets, des badges, des sachets de bonbons et des macarons. Une belle initiative !

INSTANTS



RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

À la suite des événements survenus dans la nuit du 10 au 11 octobre, lors desquels le commissariat de la Ville de Champigny-sur-Marne a été pris pour cible par une quarantaine d'individus, un rassemblement républicain a été organisé le 15 octobre par Laurent Jeanne, maire de Champigny, et Stéphane Beudet, président de l'Association des maires d'Île-de-France. La présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, le maire, Igor Semo, ainsi que de nombreux élus se sont mobilisés pour protester contre les atteintes aux symboles de la République et pour apporter leur soutien au maire et aux forces de l'ordre de Champigny.

TRIBUNES

VIVE LA PROXIMITÉ !

Ce nouveau confinement interdit l'accès à de nombreux commerces qui avaient beaucoup investi pour faire respecter les gestes barrières.

Cependant tous les commerces d'alimentation demeurent ouverts à Saint-Maurice et nous vous invitons à faire vos courses alimentaires près de chez vous.

En outre, certains petits commerces sont autorisés à rester ouverts : pressing, pharmacies, assureurs, etc....faites les vivre. Notre marché Emile Bertrand demeure également ouvert et nos commerçants vous attendent les mardi, vendredi et dimanche matin.

Essayez également de passer des commandes par téléphone à nos commerçants qui peuvent livrer à domicile.

Pour tout achat, nous vous invitons bien sûr à respecter les règles sanitaires actuelles.

Pour la suite, il faut espérer que cette période difficile soit la plus courte possible.

Un plan de dynamisation des commerces de proximité sera mis en place à la fin du confinement.

D'ici là profitez de vos commerces de proximité qui ont besoin de vous.



Thibault Vitry

Maire adjoint en charge de la vie commerciale, de l'animation, du développement économique et de l'emploi
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

MONTGOLFIER : UN QUARTIER À REVALORISER !

D'année en année, les commerces de proximité disparaissent les uns après les autres (librairie, primeur, ...) pour laisser la place à des bureaux ou des locaux vides, matérialisant une dévitalisation continue. Ce quartier relativement récent qui était un des plus plaisants d'Ile-de-France, perd ainsi de son attractivité. Si on le compare avec la rue commerçante de Joinville-le-Pont, le retard pris est considérable. Cette situation n'est pas une fatalité et la majorité en place doit agir pour éviter qu'elle ne se dégrade davantage. Nous avons proposé lors du dernier Conseil Municipal de créer un groupe de travail, après un diagnostic précis des causes, pour proposer des solutions concrètes au retour de commerces de proximité sur les emplacements vacants. Des négociations doivent être notamment menées auprès des propriétaires institutionnels de murs commerciaux afin de baisser les charges locatives. La place Montgolfier doit devenir un vrai lieu de vie et animé.



Patrick Baruel

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
(Liste Mieux vivre Saint-Maurice !)
mvsm94410@gmail.com

UN PROJET ÉDUCATIF POUR SAINT-MAURICE !

La théoricienne féministe bell hooks disait que l'éducation est « partout où les gens sont ». Avec elle, nous croyons fermement que l'échelon local est pertinent pour inventer des politiques éducatives de proximité, émancipatrices pour tous les enfants et les jeunes. Cela suppose d'imaginer collectivement un véritable projet éducatif de Ville, issu d'une réflexion participative. Un tel projet formalisé constituerait un appui précieux et proposerait des ressources pour tou-te-s les éducat-eur-ric-e-s : les parents, les animat-eur-ric-e-s, les bibliothécaires, les professeurs.

Trois axes nous semblent prioritaires : l'éducation à l'égalité et au vivre-ensemble, l'éducation à la nature et à l'environnement et l'accès de tou-te-s au sport et à la culture. Le saupoudrage d'actions éducatives peu innovantes, sans objectifs clairs et restreintes au cadre périscolaire, ne saurait nous satisfaire.

Tous nos projets et actus sur le blog : <https://saintmauriceencomm.wixsite.com/st-maurice-en-commun>



Mathilde Kaddour

Conseillère municipale
Liste Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES

de la Municipalité

Les permanences de la Municipalité sont **suspendues**.

de votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice le **lundi 23 novembre** à partir de 18h.

08/11

**PHARMACIE
DU MARCHÉ**

68 bis rue de Paris
à Charenton
01 43 68 00 38

11/11

**GRANDE PHARMACIE
DE CHARENTON**

3 place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

15/11

**PHARMACIE
DES DEUX COMMUNES**

46 avenue de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

22/11

**PHARMACIE
DU PLATEAU**

52 rue Gabrielle
à Charenton
01 43 68 06 61

29/11

PHARMACIE MONDOT

2 rue du Général Leclerc
à Charenton
01 43 68 03 97

06/12

**GRANDE PHARMACIE
DE SAINT-MAURICE**

7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

**PHAR
MACIES**

**URGENCES
MÉDICALES**

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

**ÉTAT
CIVIL**

Naissances

Oscar FOUCHET – Mayron YEUN – Sarah BOULAHIA – Timéo NAGY CANAS – Jessy DESPLAN – David GABRIELIAN – Elliott BOUTE – Robin PETIT – Auguste ANCEAU – Saül TEÏBI ABECASSIS.

Décès

Aghavni VARGEABETIAN – YESSAYAN divorcée KERMIZIAN – Raymonde TERMONT veuve CLÉMENTINE – Thanh LY – Françoise BERGER épouse ETIENNE – Jacqueline BOSSERELLE veuve TENET – Marie-Thérèse SAINT-PIERRE veuve PRUNEVIEILLE.

Rectification décès septembre 2020 : Madame Christiane PAN CRAZI divorcée GOASGUEN.

Mariages

Vincent JOUAN et Madjiguene NDAO – Florent SAINT-LOUIS et Maryne WIERNASZ – Erwan MEILHAN et Sophie MAROUN – Alice CABELGUEN et Charline BORGEOU – Christian LUKASI et Lajoie MALALA SALAMA – Maxence HATTÉ et Charlotte VENEZIA – Adam BOUDISSA et Taroub HAMBI.

PACS

Marc NIELSEN et Eleonora ZUOLO.

VIENT DE PARAÎTRE

Guerre d'Algérie : Témoignage d'un para de Paul Cheyrouze.

Paul Cheyrouze, de nombreuses fois médaillé militaire, ancien président de l'association *Au Petit Plus*, vient de sortir un ouvrage sur son engagement volontaire en tant que parachutiste durant la guerre d'Algérie. Un témoignage très intéressant sur cette période récente de notre Histoire.

« Parachutiste : Algérie, octobre 1958 – décembre 1960 – 10^e DP – 2^e RPC – 2^e RPIMa », 20€, disponible sur Amazon uniquement pour l'instant.

**SYSTÈME D'ALERTE
PAR SMS**

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur.

De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements exceptionnels ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>
Ne s'inscrire qu'une seule fois.



© Ville de Conflans-Sainte-Honorine

HOMMAGE À SAMUEL PATY



1 - Samuel Paty. 2 - Recueillement au monument aux morts de Saint-Maurice mercredi 22 octobre. 3 - Des milliers de personnes rassemblées place de la République dimanche 18 octobre. 4 - Les drapeaux de la Ville en berne.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

Vendredi 16 octobre, la France a été une nouvelle fois meurtrie et endeuillée, par l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine.

La Ville de Saint-Maurice revendique les valeurs républicaines de Liberté, Égalité et Fraternité et exprime son soutien à ses proches et à l'ensemble de la communauté éducative.